



Echange d'expériences RegioFlora (FR et DE)

Cette année, l'échange d'expériences portera principalement sur la mise en œuvre et la promotion de la végétalisation naturelle dans les cantons. L'objectif est de favoriser les échanges entre les services cantonaux en mettant en lumière différentes approches.

En introduction, nous élargirons notre horizon en présentant le développement des normes internationales en matière de végétalisation naturelle, ainsi que les principes et recommandations actualisés pour la Suisse en 2025. Des représentant-e-s de plusieurs cantons partageront ensuite leurs pratiques actuelles et leurs approches spécifiques pour promouvoir cette forme de végétalisation. Ces contributions nourriront les discussions approfondies prévues l'après-midi. Pour conclure, les questions techniques centrales relatives à la végétalisation naturelle seront rassemblées. Elles serviront de base thématique pour le prochain échange d'expériences, qui se concentrera davantage sur les aspects pratiques de la mise en œuvre.

Date : 26.8.2025

Lieu : BFH, Hallerstrasse 10, 3012 Bern, Aula au rez-de-chaussée

Responsables : Oliver Magnin, RegioFlora (olivier.magnin@regioflora.ch)
Corinne Zurbrügg, AGRIDEA (corinne.zurbruegg@agridea.ch)
Ludovic Piccot, AGRIDEA (ludovic.piccot@agridea.ch)

N° du cours : 25.338 F

Objectifs : Les participant-e-s :

- découvrent les normes internationales en matière de végétalisation naturelle ;
- prennent connaissance des principes et recommandations relatifs à la végétalisation naturelle en Suisse ;
- se familiarisent avec les différents outils et instruments de promotion disponibles dans les cantons ;
- discutent des avantages et des inconvénients des différentes approches ;
- échangent leurs expériences et leurs connaissances pratiques ;
- sont informé-e-s du développement de la plateforme RegioFlora ;
- ont la possibilité de faire part de leurs préoccupations et de leurs besoins à la plateforme RegioFlora.



ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS



Public :	Services cantonaux, conseiller-ère-s, agriculteur-trice-s, bureaux d'écologie et de planification, producteur-trice-s de semences, toutes les personnes intéressées par les méthodes d'ensemencement naturelles.
Méthodologie :	Exposés, échanges d'expériences.
Remarque :	Les présentations sont données dans la langue maternelle de l'intervenant (allemand ou français). Les diapositives sont toutefois traduites dans l'autre langue.

Mardi 26 août 2025 (Provisoire)

09h00	Accueil, café et croissants
09h30	Introduction RegioFlora/Agridea <i>Olivier Magnin, Regioflora</i> <i>Corinne Zurbrugg, Agridea</i>
09h45	International : principes et normes internationales pour les semences indigènes <i>Daniel Slodowicz, Holosem</i>
10h30	Pause
11h	National : Principes et recommandations pour la Suisse <i>Olivier Magnin, Regioflora</i>
12h00	Repas de midi
13h30	Canton : Mise en œuvre et promotion d'une végétalisation naturelle
14h30	Échange d'expériences, discussions (groupes FR et DE)
16h00	Questions techniques ouvertes
16h30	Fin de la journée

Informations pratiques

Tarif du cours

Forfait unique

- CHF 60.– par jour

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) sont comprises dans le tarif du cours.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription et délai d'inscription

[25.338 F](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous https://www.agridea.ch/Termes_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06
cours@agridea.ch

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la débite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.